Publié le

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département de l'Ardèche - Arrondissement de Toui ID: 007-200072015-20240530-DP_2024_0079-DE



Domaine de la Lombardière 07430 DAVÉZIEUX Tél: 0475675557 - www.annonayrhoneagglo.fr

Rendu et certifié exécutoire en vertu des articles L2131-1 et L5211-3 du Code général des collectivités territoriales.

Décision du Président n°DP_2024_0079

CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE " ACQUISITION D'UN PROGICIEL DE GESTION CLIENTELE - FACTURATION DE L'EAU » N° 202226

Le Président d'Annonay Rhône Agglo,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu les articles L. 2125-1 1°, R.2122-3 3, R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 et 14 du Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n° CC-2022-449 du 15 décembre 2022 portant délégation de pouvoirs à Monsieur le Président conférée par le Conseil Communautaire en vertu de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et ce pour la durée du mandat,

Considérant qu'Annonay Rhône Agglo souhaite confier à un prestataire privé l'exécution de la mission désignée en objet,

DÉCIDE

ARTICLE 1: La conclusion d'un accord-cadre à bons de commandes pour l'acquisition d'un progiciel de gestion clientèle - Facturation de l'eau avec la SAS INCOM sise résidence du 7ème art - 53 rue de Strasbourg - 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR pour un montant maximum de 300 000,00 euros HT et ce, sur la durée totale de l'accord cadre de guatre ans.

ARTICLE 2 : Monsieur le Président en rendra compte au Conseil communautaire lors de sa prochaine séance.

ARTICLE 3 : Monsieur le Directeur Général des Services et le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent acte qui sera applicable après publication et transmission au représentant de l'État dans le Département.

ARTICLE 4 : Le présent acte est susceptible d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon par voie postale: 184 Rue Duquesclin, 69003 Lyon ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citovens » sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État dans le département.

Reçu en préfecture le 30/05/2024

Publié le

ID: 007-200072015-20240530-DP_2024_0079-DE

Fait à Davézieux, le 30/05/2024

Par délégation du Président,

Reçu en préfecture le 30/05/2024

Publié le

ID: 007-200072015-20240530-DP_2024_0079-DE

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES DU MARCHE FOURNITURE DE PRESTATIONS INFORMATIQUES

ACCOMPAGNEMENT ET FOURNITURE DE PRESTATIONS INFORMATIQUES POUR LA GESTION DU LOGICIEL DE GESTION CLIENTELE

<u>Préambule</u>

Descriptif de l'opération :

La présente consultation a pour objet de conclure un accord cadre avec le prestataire informatique fournissant un accompagnement et une maintenance informatique du logiciel actuel de gestion de la clientèle propriété de la régie des eaux de l'acheteur.

Conformément à l'article L2111-2 du Code de la commande publique, la présente consultation doit répondre aux exigences qui suivent :

- Préserver les intérêts commerciaux et financiers de l'entité adjudicatrice ;
- Intégrer les acquisitions passées de logiciel clientèle ;
- Définir la date d'échéance du contrat actuel d'Incom ;
- Définir la date de prise d'effet du nouvel accord cadre ;
- Préciser les pièces juridiques et termes exacts de l'accord cadre ;
- Définir un bordereau de prix unitaires pour les accompagnements, mise à jour et maintenances ;
- Répondre avec soin aux enjeux mentionnés au paragraphe 1.1 du RCE..

Montant estimé de l'opération tous lots confondus :

300 000,00 € HT

Nombre de plis reçus dans le délai : 1

Nombre de plis reçus hors délais : 0

Critères de jugement des offres (valables pour tous les lots):

- 1. Valeur technique (50 points)
- 2. Prix (50 points)

Le critère prix des prestations sera analysé au regard du total du Détail Quantitatif Estimatif (DQE) Il sera noté selon la formule paramétrique suivante :

Note prix = (Montant du DQE Cible / DQE de l'offre du prix du candidat) x 50



Reçu en préfecture le 30/05/2024

Publié le

0072015-20240530-DP_2024_0079-DE

Candidat n°1 INCOM SAS

Index révision 1 intégration des modifications de Mme Chalaye le 11/12/2023 Résidence du 7éme art	Dossier offe complet	Dossier offre complet	
		83, rue de Simsbourg 14 200 HEROUVILLE ST CLAIR Tèl: 02.31 53 13.76 Fax: 09.89.47.34.01 Mail: marchespublico@incom-sa fr Sieric: 348560315100046	Publié le ID : 007-2000

I. Analyse des offres

Critère 1 : Valeur technique sur 50 points				
Sous-critère 1 (note sur 10 points): Qualité de l'équipe affectée sur cet accord cadre - Expériences et références du cher de projet désigné (interiocultaur unique) - Perfinence de l'organisation en personnel et des compétences proposées pour les différentes prestations, mises à jour et accompagnements	Mémoire p 6. La partinence de cette équipe repose sur de nombreuses années d'expérience ce qui leurs conférent une expertise métier très poussée Tous les chés de projets suivent les évolutions régionentaires lées au méter de l'eau et l'assainissement, ils sont donc à même d'apporter des conseils tout au long de l'exploitation du logiciel. De ce tait is connaissent le métier et le quotidien des clients. Leur expertise leur permet d'avoir une vision of neuembre des besoins, au périmètre adéquat à mettre en place au regard du marché et sont en capacité d'accompagner les experts de CAARA pour une utilisation futuée au quotiden. L'équipe qui est dédée au projet compte des références clients qui correspondent à voire situation, à l'instar de Grand Lac, Annecy, DLVA, Grésivaudan, Bièvre Est, Rouen, Tours, Moriaix, etc. Cette équipe cest plôtée par un directeur de projet: Partice Saillier-Grenier. Le service support : une fais les solutions ou compéhements de modulées déployés, une équipe de 9 Techniciens supports prendra le relais pour assurer le suivi des clients dans le cadre de leurs. Demandes via l'outif de suivi de sickets IRIS. L'équipe est compéhement et l'organisation pertinente.			
Note sous critère n° 1	10			
Sous-critère 2 (note sur 10 points) : Méthodologie proposée pour la maintenance informatique	Maintenances corrective, évoutive et réglemetaire : INCOM met à disposition 2 niveaux de solutions pour les utilisateurs : Un Service Client qui prend en charge à la fois les demandes d'aide à l'utilisation mais aussi les corrections sur les données liées à des erreurs de manipulation. Un service Support : Un Service Client qui prend en charge à la fois les demandes d'aide à l'utilisation mais aussi les corrections sur les données liées à des erreurs de manipulation. Un service Support : A noter qu'un nouveau système de survi des demandes client a été mis en œuvre début 2022. Basé sur l'utilisation d'un outil de Gestion de la Relation Client (IRIS) INCOM s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'exécution de sa prestation de maintenance : il s'engage notamment à mettre à disposition du Client féquipe nécessaire à son suivi, notamment en précide de démangage du projet, et à remplacer bute absence dans l'équipe, incluent les périodes de congrage du projet, et à remplacer bute absence dans l'équipe, incluent les périodes de congrage du projet, et à remplacer bute absence dans l'équipe, incluent les périodes de congrage prend contact avec le client afin de cerner aussi finement possible la cause de l'erreur. L'objecté rest une résolution très rapide sans rupture de service prolongée conformément aux dédist fixés au CCTP. Le Prestataire met à disposition du Client un service diéphonique du l'undi au vendred (jours ouvrés) de 9H00 à 13H00 et de 14H00 à 18H00 (horaires France Métopolitaine) au 02 31 53 13 70 Seuls l'Administrateur fonctionned du système et leur(s) adjoint(s) (en cas d'absence de l'administrateur), sont habilités pour appeier ce service téléphonique, sauf en			
Note sous critère n° 2	La méthodologie proposée pour la maintenance corrective, évolutive et reglementaire est pertinente et satisfaisante.			
Sous-critère 3 (note sur 3 points) : Méthodologie proposée pour la formation des agents	Mémoire p 10. La constitution dun binôme autour du directeur de projet Incom et "d'un Sponsor" coté Régie est un point fondamental de ce projet. Ces deux expertises réunies permettront une melleure communication auprès des équipes et une enviyes plus approfondie des bescins métiers et fonctionnels. Cels favorisera la meditiaation des ressources (équipe projet et futurs utilisateurs) autour du projet et sa mise en œuvre, réduira les résistances au changement et convaincra les utilisateurs de la valeur ajoutée metter et des bénétices de la soution déptoyée. Cels permettra d'adapter les compétences et les comportements aux évolutions fonctionnelles apportées et favoriser une montée en compétences rapide des utilisateurs. Dars le même temps, la conduite du changement doit permettre demaîtriser les risques ou craintes liés : - à la mise en place d'une nouvelle application, - à la mise en place d'une nouvelle application, - à la violution des processus, - à lux attenties des fluturs utilisateurs. Le plan de formation : Il découle de la stratégie de formation et définitées parcours de formation, les axes structurants des formations, les modalités de dispense, les principes d'organisation, les besoins en logis lique de formation (nombre de formatieurs, des alles, matériels), les outils d'évaluation de la formation. Dans le combette de la CAARA et selon les sous-projes, les formations nécessaires seraient : - é purs de formation et de convexus agents dans le cadre de l'utilisation de la signature de l'excondience de l'utilisation de la signature de l'excondience de l'utilisation des SNS/Malls en masse - 1 journée de formation des agents est satisfaisante et pertinente.			
Note sous critère n° 3	3			
Sous-critère 4 (note sur 5 points) : Méthodrogie preposée pour la mise à jour et les évolutions informatiques	Mémoire p 13. Au cours de tois prochaines années, la société INCOM a prévu les évolutions techniques majeures suivantes: - Evolution de l'agence en Igne pour amdiorer l'argonomie du parcours client. Automatisation de processus (rélances, alertes avant et après train de facturation), - Profflage de la consemnation en eau avec compteurs tété ou rado-cleévés Profflage de la consemnation en eau avec compteurs tété ou rado-cleévés Routage automatique vers SVI (en courne de finalisation) - Mête en conformité du système de maltitise de la consomnation avoc nomme ISO 50 001 Migration vers Oracle 21c et Oracle-WebLogic server 14.1.x, gestion des dépendances, - Migration de la bébothèque de Wéb Services Sooy vers RESTNI - Ces évolutions fonctionnelles sont intégrées dans le taif maintanance INCOM assure le paramétage et de l'administration de son serveur reverse proxy (indispensable pour garantir la sécurité de la solution, les flux ne devant jameis attaquer d'rectement le serveur applicatiff.) Ce service reverse-proxy assure : frewail applicatiff, sécurisation SSL et journalisation des accès. INCOM assure le gestion des frevaills, des règles y étant associées et de ses réseaux et équipements qui supportent l'anviennement du client INCOM et l'hebregaur se réservent en outre, la possibilité de réduire temporarement l'accès aux réseaux et aux environnements de ses clients en cas de optimité de la modifiére de de données mêter, des données sebeniques de configuration et des systèmes serveur. Le presistative (OVF) sausurgarde les bases de données mêter, des données mêter, des données serveurs de configuration et des systèmes serveur. Le presistative responde également le principe de la double sauvegarde. Ainsi il est possible de réduiré responde de réduiré responde également le principe de la double sauvegarde. Ainsi il est possible de réduiré responde également le principe de la double sauvegarde. Ainsi il est possible de réduiré responde de réduiré respondement à la préside de souvegarde et la ses évolutions est s			
Note sous critères n°4	5			

Envoyé en préfecture le 30/05/2024 Reçu en préfecture le 30/05/2024

ID: 007-200072015-20240530-DP_2024_0079-DE

I. Analyse des offres Candidat n°1				
INCOM SAS				
Index 0 : rédiscition du RAO par M NOSREE le 20/11/20/23 Résidence du 7éme 5, nue de Strasbio 1 : intégration des modifications de Mine Chalaye le 11/12/20/23 Résidence du 7éme 5, nue de Strasbio 14.200 : HEROUVILLE S' Tel : 02.31.53.13.76 Fax : 09 Mail march-espublic o@jini Sirict 3-346/30/315100 M. Xavier Ripoll	rg CLAIR 89.47.34.01 com-sa fr			
Mémoire p 14. - Un axe de communication « fonctionnelle » à travers Qilk l'outil de reporting (extraction de données selon les litems of Mixte authorimie et accompagnement o Former au moins 2 personnes à Qilk pour sulvre toutes les données d'Anémone - Les réunions régulières (support, projet, pilotage) et accompagnements divers , à commander à travers les lignes o Comité de support, x lignes du BPU (à définit au démarrage du marché) o Comité de pitotage : x lignes du BPU (à définit au démarrage du marché) - Comité de pitotage : x lignes du BPU (à définit au démarrage du marché) - Un ensemble de livrables (compte rendu , synthèses, schéma d'architecture à jour etc) seront fournis après che pour les utilisateurs actuels ou futurs. La méthodologie pour la communication est pertinente et doit être clarifiée car selon fanalyse les réunions sont à de	du BPU sque comité afin d'assurer un suivi précis de l'activité et assurer ainsi la création d'un historique			
HUE SAS VIERES II V				
Momoir p 15. Sous-critère 6 (note sur 5 points): Pertinance des angagements concernant la qualité des prestations et le planning type des prestations El é appliquera pour tous les sous-projets qui demandent un cadre s'inucturé avec validations à chaque étape d'Al- Les délas d'intervention en maintenance sont définis au CCTP et accepté par incom. Dans le cadre de la gestion de axes stratégiques et projets afin que incompuises confirmer ses délas d'engagement et de mobilisation. Les engagements pris par incom et la qualité de ses services sont perfients et satisfaisants. Les délas des interve décisions de CAARA, la méthodologie et l'incom est satisfaisante.	es autres projets d'évolution du logiciel, il convient aue la CAARA définissent avec clarté des			
Note sous critères n°6 5	5			
	Dans is cadred ui dépliciement d'une solution ou d'un module complémentaire, l'analyse du coût global se porte à la fois sur les ressources humaines engagées et l'expertise mobilisée pour le projet, les coûts annexes éventuels (exemple: mise en place de serveur , fourniture de tablettes) meis aussi sur la matérialisation du coût de déveroppement d'un produit et sa propriété intelectuelle (produit récent – produit en situation depuis plusiquers années)			
Il est regrettable que les prix figurant au BPE n'ont pas fait l'objet d'une décomposition par nature budgétaire de cha	rges, ce qui dégrade la notation.			
Il est regrettable que les prix figurant au BPE n'ont pas fait l'objet d'une décomposition par nature budgétaire de cha Note sous oritères n'7	rges, ce qui dégrade la notation.			
Note sous critères n°7 Mémoire p 23. Incom dévédappe en détail sa vision de la communication et du partenariat dans le cadre d'un projet : - Méthodoige suivi de projet - Méthodoige suivi de projet - Méthodoige suivi de projet - Gouvenance et Pitolage Chaque projet revêtant un enjeu par la CAARA devra faire l'objet de la formalisation de sa gouvernance, de son pike				

Envoyé en préfecture le 30/05/2024 Reçu en préfecture le 30/05/2024

ID: 007-200072015-20240530-DP_2024_0079-DE

I. Analyse des offres	Candidat n°1				
	INCOM SAS				
Index 0 : rédaction du RAO par M NOSREE le 20/11/2023 Index révision 1 : Intégration des modifications de Mme Challeye le 11/12/2023	Résidence du 7ème art S3, rue de Strasbourg 14 200 HEROUVILLE TS TC LAIR Tél: 02 315 51 37 6 Fax: '09 89 47 34 01 Mail: marchespublics@incom-sa fr Sire: '34560315100046 M. Xavier Ripdli				
Critère 2 : Prix des prestations sur 50 points					
Candidat	INCOM SAS				
Prix en € HT du D.Q.E. cible	197 644,00 €				
Prix en € HT du D.Q.E. du candidat	235 560,00 €				
Note du critère prix	41,95				
Note totale tous critères confondus	88,95				
Classement des offres	1				
Appréciation globale de l'offre Le mémore technique et ses annexes sont d'une grande qualité et d'une grande pertinence, prenant en compte tœutes les attentes et bescins de la collectivité. Les pièces de l'offre d'uneur pédagogique pour la maîtrise du progicié et l'efficience des rédations avec incom. Cependant , les prix du BPU et DQE de l'offre initiale ne sont pas acceptables et doivent faire l'objet d'une négociation permettant d'ajuster le chifftage siden les projets et calendriers de la					

Reçu en préfecture le 30/05/2024

Publié le

ID: 007-200072015-20240530-DP_2024_0079-DE

TABLEAU RECAPITULATIF DES OFFRES RECEVABLES ET ECONOMIQUEMENT LES PLUS AVANTAGEUSES

Proposition d'attribution du marché	Montant du DQE cible € HT	Montant du DQE Consultation € HT	Note technique	Note Financière	Note finale
INCOM SAS	197 644,00 €	235 560,00 €	47,00	41,95	88,95

Décision de la Commission de procédure adaptée :

A Davézieux, le

Signature des élus présents :

Publié le

Reçu en préfecture le 30/05/2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département de l'Ardèche - Arrondissement de Toul ID : 007-200072015-20240530-DP_2024_0079-DE

ANNEXE 1: RECUEIL DES ANALYSES DE CRITERES